

le bulletin du SNU ipp 26



N°302

Dispensé de timbrage Valence CTC

SNUipp Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
Tél. : 04.75.56.77.77
Télécop. : 04.75.56.00.56

Bimensuel
Directrice de publication : Bernadette Long
N° de C.P.P.A.P. : 0610 S 07360
ISSN : 1164-2769
Abonnement : 10 €
Prix au n° : 2 €

Déposé le /03/2010



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Internet : <http://26.snuipp.fr>

E-mail : snu26@snuipp.fr

Année Scolaire **2009 / 2010**

**Dans la grève et l'unité,
le 23 mars.
Modalités précisées ultérieurement.**

RAPPEL

Réunions d'information
syndicale

Mercredi 31 mars et 7 avril

voir page 4

**26 mai 2010
stage syndical FSU**

2 thèmes :

Retraite et loi Mobilité

Notez dès à présent cette date.

Modalités précisées ultérieurement.

**Congrès départemental
du SNUipp à Ancône.**

***Mercredi 28 avril (après-midi)
et jeudi 29 avril***

**Tous les syndiqués sont
invités à y participer.**

Sommaire :

p 1 : Édito
p2 Grève le 23 mars :
communiqués

p3 : Pour un retour à la
loyauté de l'état
p4 : Réunions d'info syndi-
cale - Souscription TGV

Ne pas attendre ! Tous en grève le 23 mars !

Jusqu'alors, les mobilisations n'ont pas été suffisantes pour infléchir la politique gouvernementale.

Pour autant, si nous attendons que la majorité des citoyens décide d'agir, que les parents se mobilisent massivement pour sauver l'école publique, que les citoyens et usagers se soulèvent en nombre pour stopper la destruction des services publics ou qu'une éventuelle alternance politique gouverne ce pays ... au mieux en 2012, alors, évidemment, patientons. De même, si nous attendons LA bonne action, AU bon moment, qui réunirait toutes les forces vives du pays, alors évidemment patientons.

Aussi, nous ne pouvons pas nous résigner : la situation est suffisamment grave et la politique du gouvernement suffisamment destructrice tant sur le plan économique que social pour attendre, attendre quoi d'ailleurs ?

Le SNUipp et la FSU n'ont jamais empêché et n'empêcheront jamais des actions de grande ampleur, grève reconductible ou autres.

Ils prennent d'ailleurs régulièrement l'initiative de proposer et d'organiser des actions qui contribuent à construire une mobilisation avec le plus grand nombre : nous assumons cette responsabilité.

Le 23 mars est une journée de grève et manifestation nationales interprofessionnelles à l'appel de la CFDT, de la CGT, de la FSU, de Solidaires et de l'UNSA.

Ce n'est pas seulement une journée d'action supplémentaire mais la suite de toutes les actions menées depuis presque 3 ans contre un président et son gouvernement qui pénalisent la majorité des citoyens au profit des plus riches.

Les attaques incessantes et multiples que nous subissons concernent tous les secteurs, tous les salariés et tous les citoyens : droits syndicaux, autoritarisme, salaires et pensions, retraites, emploi, protection sociale, expulsions, droit du travail, services publics... la liste, trop longue pour être exhaustive, est un véritable catalogue de motifs de grève.

Alors n'attendons pas.

**Tous en grève, dans les AG, à la manif le 23 mars.
Montrons notre opposition aux choix politiques actuels
et notre volonté de faire aboutir nos revendications
pour une société plus juste.**

Betty Carillo, Bernadette Long et Denis Godeau
Les secrétaires départementaux

Grève le 23 mars

*Communiqué
commun du 23/02/2010*

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA



Lors du sommet social qui s'est tenu aujourd'hui, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi.

Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics.

La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public.

Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensem-

ble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation interprofessionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous. Elles décident ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars.

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

Grève le 23 mars

*Communiqué
SNUipp du 3 mars 2010*



Les enseignants des écoles en grève le 23 mars

Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à se mettre en grève le 23 mars.

Emploi, salaires, retraites, fiscalité plus juste et politique publique : ces exigences communes aux salariés du public comme du privé sont présentes à tous les niveaux du système éducatif.

De la maternelle au CM2, en passant par les RASED ou la direction d'école, en zone rurale ou en ZEP, la préparation de la rentrée 2010 s'effectue avec moins de moyens, une politique éducative appauvrie qui résulte du non-remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite et des réformes, particulièrement celle de la formation de maîtres.

Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à multiplier les actions dans le cadre des opérations de carte scolaire et à participer massivement à la journée de grève du 23.

Il est nécessaire de rompre avec le dogme de la réduction de la dépense publique et au contraire d'enrichir l'école publique en offrant la possibilité de scolariser davantage d'enfants en maternelle, de pouvoir travailler avec de petits groupes d'élèves, de développer la formation des enseignants et de faire face à la hausse des effectifs.

La revalorisation et la reconnaissance du métier d'enseignant annoncée par le Président de la République restent lettre morte. En matière de retraites, les enseignants des écoles devront-ils poursuivre leur activité jusqu'à l'âge de 67 ans pour bénéficier d'une pension à taux plein ? Le nécessaire financement des régimes de retraites ne peut pas s'effectuer en repoussant sans cesse l'âge de départ. D'autres solutions de financement sont nécessaires.

Emploi, salaires, retraites, éducation : la qualité de l'école et la réussite de tous les élèves sont en jeu. Le SNUipp appelle les enseignants à participer massivement à la journée du 23 mars avec tous les personnels.

Pour un retour à la loyauté de l'état

Cet article de Gérard Biard, paru dans Charlie Hebdo n° 923 du 24 février 2010 (page 3), mis en parallèle avec un débat que nous avons eu en CAPD avec l'IA et les IEN sur la loyauté, nous inspire entre autre cette réflexion : l'état, qui exige la loyauté des fonctionnaires, est-il loyal envers eux ? Inutile de préciser que, pour nous, la réponse est NON !

Un gilet pare-balles pour les profs

Chaque rentrée scolaire voit reflourir l'éternelle polémique sur le poids excessif des cartables des élèves. Désormais, il faudra ajouter au débat le poids de la cote de mailles et du casque d'infanterie que le ministère de l'Éducation nationale a l'intention de faire porter aux enseignants. En toute logique, le décret instaurant cette réforme vestimentaire devrait être promulgué sous peu, car, c'est désormais officiel, Luc Chatel considère que les coups de couteau, rasoir, batte de base-ball, nunchaku, crosse de kalachnikov et autres accessoires inhérents à la vie scolaire font partie des risques naturellement attachés au métier d'enseignant. Les profs du lycée Adolphe Chérioux de Vitry-sur-Seine, qui ont exercé leur droit de retrait à la suite de l'agression au couteau d'un élève de l'établissement le 2 février (voir *Charlie* n° 922), l'ont appris mercredi dernier, lorsqu'ils ont repris les cours après deux semaines de mouvement.

Le droit de retrait, en vigueur depuis 1995 dans la fonction publique, prévoit qu'un fonctionnaire — exceptions faites des policiers, surveillants de prison, douaniers et agents de sécurité — qui a « *un motif raisonnable de penser que sa situation de travail représente un danger grave et imminent pour sa vie ou pour sa santé ou s'il constate une défectuosité dans les systèmes de protection* » est en droit de cesser le travail et de quitter les lieux sans « *aucune sanction [ni] retenue de salaire* ». Or les profs du lycée Adolphe Chérioux ont trouvé dans leur casier un avis du proviseur les informant de « *retenues sur salaires* » en raison d'« *absences pour service non fait* ».

En clair, leur droit de retrait n'est pas retenu par l'administration, qui considère donc que la probabilité croissante de se faire transformer en passoire sur son lieu de travail ne constitue pas un « motif raisonnable » de se croire en danger, et que le fait que des adolescents extérieurs au lycée aient pu régler leurs comptes à l'arme blanche dans l'enceinte de l'établissement ne démontre pas une « défectuosité » des systèmes de protection. À la rigueur, et juste parce que nous sommes en période électorale et que la sécurité est un sujet sensible — d'autant que les parents d'élèves, sur ce coup-là, partagent la colère des profs —, le ministère veut bien faire un geste en concédant le droit de retrait pour les deux premiers jours du mouvement. Mais pas au-delà.

Que s'est-il passé à l'issue de ces deux jours pour que la situation soit jugée par l'Éducation nationale comme moins dangereuse ? Les élèves de l'académie de Créteil se sont miraculeusement tous transformés en clones du

Petit Nicolas ? Non. Les violences continuent de rythmer la vie scolaire. Le 15 février, c'est au lycée Guillaume Apollinaire de Thiais qu'un élève a été passé à tabac et tailladé au cutter dans le gymnase de l'établissement... Les professeurs d'Adolphe Chérioux ont-ils obtenu les onze surveillants supplémentaires qu'ils demandaient pour leur lycée ? Non plus. Une folie budgétaire, leur a-t-on répondu. Tout ce qu'ils se sont vu accorder, ce sont des retenues sur un salaire déjà pas bien gras et le droit d'avoir un nœud à l'estomac, en plus de la boule qu'ils ont déjà dans le ventre.

Il serait toutefois injuste de dire que le gouvernement ne fait rien. Comme souvent, il communique : Luc Chatel a annoncé un « plan de sanctuarisation » des lycées et collèges et la tenue en avril d'« *états généraux de la sécurité à l'école* ». Mazette, l'intitulé décoiffe.... Espérons qu'on profitera de ce grand *brainstorming* pour évoquer la responsabilité indéniable du pouvoir politique dans l'histoire.

Car les violences et les « incivilités » dont sont victimes les enseignants ne sont au fond que l'écho du mépris dont ils font l'objet de la part de l'État, qui passe son temps à dire qu'ils sont trop nombreux, pas assez motivés, pas assez flexibles, trop tire-au-flanc... Chaque réforme de l'enseignement est prétexte à rappeler leur « archaïsme », leurs « privilèges », leur « corporatisme », leur prétendue inadaptation à la rapidité du monde moderne, à marteler qu'on va enfin les « mettre au travail ». Et, surtout, pour reprendre la formule inaugurée par un ancien ministre de l'Éducation nationale à la pensée aussi broussailleuse que ses sourcils, à « dégraisser le mammoth ». Au nom de l'« efficacité », de la « rationalisation » et de la réduction des dépenses publiques, on contraint enseignants et surveillants à travailler en sous-effectifs dans des conditions déplorables, on instaure la précarité comme règle, on ignore leurs revendications, même quand elles portent sur leur sécurité physique et psychologique. Et, en prime, on se paye leur tête publiquement. Comme lorsqu'on affirme faire appel à des retraités ou des étudiants pour effectuer des remplacements dans le seul but d'« *enrichir le vivier* » des remplaçants. Sans rire.

Comment le gouvernement peut-il exiger que les élèves respectent des professeurs que lui-même considère comme une sous-catégorie sociale sujette à raillerie ? Au nom de quoi des adolescents seraient-ils plus polis et moins violents que des ministres ? Quand on prêche le respect, la moindre des choses est de donner l'exemple. Luc Chatel veut « sanctuariser » l'école ? C'est très bien. Alors qu'il commence par demander à son parti et à son patron de changer de ton et de politique.

Réunions d'information syndicale

Depuis deux ans, les modalités de participation aux RIS ont changé. Elles sont dorénavant sur le temps de formation (animation pédagogique), ce qui a eu pour effet une baisse de leur fréquentation. A n'en pas douter, c'était un objectif de l'administration. Pour conserver ce droit qui pourrait être remis en cause dans un futur proche, nous devons être nombreux à participer aux différentes RIS proposées par le SNUipp26.

Nous avons le droit à deux demi-journées d'information syndicale par an.

FAISONS VIVRE CE DROIT EN PARTICIPANT A CES REUNIONS !

3 LIEUX - 3 INTERVENANTS - 2 DATES (horaires : 9h - 12h)
Vous choisissez le thème et le lieu qui vous convient.

<u>mercredi 31 mars 2010</u>	<u>mercredi 7 avril 2010</u>	<u>mercredi 7 avril 2010</u>
<p>⇒ Valence (Maison des syndicats)</p> <p>Avec l'intervention de Pierre FRACKOWIACK thème de l'autoritarisme</p>	<p>⇒ Romans (Salle Charles Michel)</p> <p>Avec la participation de Dominique SENORE thème métier d'enseignant</p>	<p>⇒ Montélimar (Espace St Martin)</p> <p>Avec la participation de Jean Claude EMIN thème des évaluations</p>
<p>Pierre FRACKOWIACK, instituteur, auteur de manuels scolaires, pédagogue, inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale dans le Nord, auteur de nombreuses tribunes et analyses, co-auteur de l'ouvrage : L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ? (Seuil).</p>	<p>Dominique SENORE, formateur à l'IUFM de Lyon, abordera la question de l'inspection et évoquera l'utilité et la nécessité d'accompagner les professeurs des écoles dans l'exercice de leur métier tant celui-ci est devenu complexe et difficile.</p>	<p>Jean-Claude EMIN, ancien sous directeur de la performance de l'enseignement scolaire à la DEPP, au Ministère. Il a été secrétaire général du Haut Conseil de l'évaluation de l'école tout au long des cinq ans d'existence de celui-ci de 2000 à 2005.</p>

Manifestation à Paris le 30 janvier - Appel à souscription

Le 30 janvier dernier, une trentaine d'enseignants du premier degré sont allés manifester à Paris pour l'éducation à l'appel de la FSU.

Pour alléger la charge financière du transport en train supportée en grande partie par le SNUipp, nous vous proposons à nouveau une souscription.

Si vous souhaitez y participer, adressez-nous le coupon ci-dessous en le complétant avec votre versement au SNUipp26.

Merci de votre soutien et merci à ceux qui ont déjà contribué.

Manifestation du 30 janvier - Souscription pour le TGV

Je participe financièrement et je verse

10 euros

15 euros

20 euros

autres : euros

NOM :

Prénom :

École :

Commune :



Le **SNUipp**, Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC est un syndicat affilié à la Fédération Syndicale Unitaire.



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de la DRÔME (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp26 - Maison des Syndicats - 17 rue G. Bizet - 26 000 VALENCE.